

# Pèlerinage du Tro Breizh 2011

## Quimperlé – Landévennec

Samedi 20 août 2011 – Samedi 27 août 2011



### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- samedi 20 août 17h00 : point de départ de notre pèlerinage à Quimperlé.
- samedi 27 août 12h00 : dispersion des pèlerins à Landévennec.

**ATTENTION :** *Les véhicules personnels seront garés à l'arrivée du pèlerinage.*



## ORGANISATION

Le pèlerinage organise les campements lors de chaque étape et *ne s'occupe pas de la réservation éventuelle de chambres d'hôtel.*

**Les villes-étapes sont :** Pont-Aven (21 août au soir), Rosporden (22 août), Ergué-Gabéric (23 août), Plogonnec (24 août), Sainte-Marie du Ménez Hom (25 août) et Landévennec (26 août).

*La participation au pèlerinage implique pour chacun le règlement de son inscription et le respect des consignes de sécurité ou de discipline qui seront données par les organisateurs.*

## MATERIEL

**CE QUE VOUS DEVEZ PREVOIR :** Un petit sac à dos à garder pendant la marche, contenant un vêtement de pluie, prévoir de bonnes chaussures de marche, des chaussettes de laine, une tente, des crayons, cahiers, un missel, une gamelle, des couverts, une gourde, **vosre carte vitale...**

**Tous les renseignements complémentaires vous seront communiqués lors de l'inscription. Inscrivez-vous donc rapidement !!!**

### Inscription à retourner à

Association Saint Antoine

Le Golledic Vraz

22390 - Bourbriac

courriel : [milice-saint-joseph@laposte.net](mailto:milice-saint-joseph@laposte.net)

Nom de famille : ... ..

Adresse : ... ..

Code postal : ... .. Localité : ... ..

### PARTICIPATION AUX FRAIS

Prix du pèlerinage: **100 € par personne**

(comprenant : les frais d'organisation, la nourriture et les campings)

groupe des jeunes de 15 à 35 ans (célibataires).

groupe des adultes (et personnes mariées).

### **Attention !!!**

**Si vous vous inscrivez avant le 15 juin, Tarif réduit : 90 €.**

Contactez-nous en cas de difficulté financière

Ne pouvant participer, j'envoie un don de soutien.  
D'un montant de .....€

**Je règle ma participation aux frais de pèlerinage par:**

chèque bancaire ou postal à l'ordre de:  
"Association Saint Antoine".

Espèces

REPONSE IMPERATIVE AVANT LE 31 JUILLET 2011.